

NOM :

PRENOM :

Cadre réservé au centre de formation

Dossier complet
 incomplet

Condition d'accès.....

Allègement.....

Dispenses.....

Pièce(s) manquante(s).....

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
(CAFERUIS)**

DOSSIER DE CANDIDATURE

(Complémentaire à l'inscription en ligne sur le site internet)

**INSCRIPTIONS OUVERTES
Oral d'admission : 30 septembre 2025**

À retourner par mail à :
admission@irts-fc.fr

Contact :

PROCÉDURE D'ADMISSION À LA FORMATION CAFERUIS

Tél. 03.81.41.61.07/08
Fabienne SARRAZIN / Karine LAUZET

RECAPITULATIF DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet est examiné par le responsable de la formation qui valide la recevabilité du candidat.

- Le présent dossier de candidature CAFERUIS dûment complété.
- Copie d'une pièce d'identité (à déposer en ligne recto-verso).

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Joindre un avis de situation pôle emploi.

CONDITION D'ACCÈS A LA FORMATION

- La photocopie du diplôme relatif aux conditions d'accès.
- Tableau page 4 complété et accompagné des attestation(s) employeur qui justifie(nt) des années d'expérience professionnelle et des fonctions occupées. **Si vous répondez à une des conditions d'accès qui nécessitent de justifier d'expérience professionnelle spécifique (alinéa 3 ou alinéa 4).**

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Page 5 à compléter et justificatif joint si nécessaire (attestation de prise en charge de la formation par l'employeur par exemple).

PARCOURS DU CANDIDAT

- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée vos diplômes et formations, vos expériences professionnelles ou bénévoles (à déposer en ligne).
- Une note entre 4 et 5 pages (à déposer en ligne) **uniquement pour les candidats inscrits aux épreuves de sélection.**

PAIEMENT DES FRAIS DE SÉLECTION

- Paiement en ligne par carte bancaire (**170 euros**)
OU
- Facture à adresser à l'employeur (joindre une attestation de l'employeur)

Je, soussigné(e)

demande mon inscription pour l'entrée en formation préparant au **CAFERUIS** et certifie l'exactitude des informations figurant ci-dessous.

Fait à Le

Signature

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Statut

- Salarié(e) CDI : depuis le
 CDD : date de fin de contrat
 Autre

Profession : **mentionnée sur le bulletin de salaire**

- Demandeur d'emploi Indemnisé jusqu'au
 Non indemnisé
 Autre

Demande d'accompagnement adapté et accompagnement particulier pour les épreuves et le parcours de formation :

- Oui
 Non

Toutes demandes d'aménagement d'épreuve sont à adresser au plus tard à la date de clôture des inscriptions accompagnées d'un certificat médical délivré par la MDPH. Cf Règlement d'admission.

Pour plus de renseignements, voir sur le site de l'IRTS – onglet : "accessibilité - handicap" ou prendre contact avec la Référente Handicap : isabelle.hynaux@irts-fc.fr

CONDITION D'ACCÈS A LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes définies **dans l'Arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS, Article 2.**
CF Règlement d'admission

Merci de cocher la condition d'accès correspondant à votre situation.

Origine de votre diplôme ou secteur d'origine		Niveau minimum requis	Expérience professionnelle <u>post diplôme</u> réalisée dans tous organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire
<input type="checkbox"/>	Diplôme visé à l'article L 451-1 du CASF*	Niveau 5 (ancienne nomenclature Niveau III) (Ex : DEASS, DEES, DEEJE, DECESF... (Diplômes obtenus avant ou après la dernière réforme)	-
<input type="checkbox"/>	Diplôme, certificat, titre enregistré au RNCP	Niveau 6 (ancienne nomenclature Niveau II) (Ex : Licence, Maîtrise...)	-
<input type="checkbox"/>	Diplôme d'Etat, ou national ou délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur sanctionnant 2 ans d'études supérieures ou diplôme, certificat ou titre enregistré au RNCP**	Niveau 5 (ancienne nomenclature Niveau III) (Ex : DEUG, BTS, DUT, DEUST..)	2 ans
<input type="checkbox"/>	Diplôme visé à l'article L 451-1 du CASF*	Niveau 4 (ancienne nomenclature Niveau IV) (Ex : DEME, DETISF)	4 ans

* code de l'action sociale et des familles

** répertoire national des certifications professionnelles

Intitulé exact de votre diplôme :

Date d'obtention :

Tableau d'expérience professionnelle¹ (support au bilan de positionnement)

A compléter si vous répondez à une des conditions d'accès qui nécessitent de justifier d'une expérience professionnelle spécifique ; alinéa 3 et alinéa 4.

Détailler vos expériences professionnelles acquises au cours d'activités salariées ou non salariées (de la plus récente à la plus ancienne) relatives aux conditions d'accès à la formation et joignez tous documents justificatifs (certificat de travail, attestation d'emploi etc...)

Année (du ... au ...)	Type de contrat et durée ²	Nom de l'entreprise et adresse	Fonction occupée	Secteur d'activité (social, médico- social, éducatif...)	Justificatif joint ³
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

Durée totale de l'expérience professionnelle :

1 Tableau à dupliquer autant de fois que nécessaire.

2 La durée de l'expérience professionnelle est comptabilisée en équivalent taux plein et elle doit être **postérieure à la date d'obtention du diplôme**.

3 Chacune des expériences professionnelles doivent être **justifiées** par un certificat de travail, attestation employeur etc...

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Compte Personnel de Formation (CPF)

- Avec abondement complémentaire de l'employeur (merci de faire suivre à votre employeur la note d'information à ce sujet en annexe de ce dossier)
- Avec abondement complémentaire de pôle emploi
- Autre abondement complémentaire (personnel, agefiph) :

Projet de transition professionnelle

Employeur

Période de « pro-A »

Contrat de professionnalisation

Congé de formation professionnelle (Fonction publique)

Pôle emploi dans le cadre des demandeurs d'emploi

Autre

.....

Organisme de financement

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

EMPLOYEUR

Lieu de travail :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

Siège social (si différent lieu de travail) :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

INSCRIPTION À LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Diplôme d'État de **Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)**

INSCRIPTIONS OUVERTES
Oral d'admission : 30 septembre 2025

Liste des documents à retourner par mail
(admission@irts-fc.fr)

Par tous les candidats.

- Le dossier complémentaire ci-joint à nous retourner dûment complété

Par les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur.

- Attestation de prise en charge

À compléter impérativement dans le cas d'un financement par l'employeur -

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné M. agissant en qualité d'employeur

certifie que le coût pédagogique de la formation de M

sera pris en charge par :

<input type="checkbox"/> ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE ORGANISME FINANCEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE
Nom de l'Établissement :	Nom de l'organisme :	Préciser quel autre type de financement :
Adresse :	Adresse :	
Taux ou montant de la prise en charge :	Taux ou montant de la prise en charge :	Taux ou montant de la prise en charge :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement

INSCRIPTION À LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Diplôme d'État de **Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)**

Calendrier de la procédure d'inscription

Dates période d'inscription : **du 10 mars 2025 au 2 juin 2025**

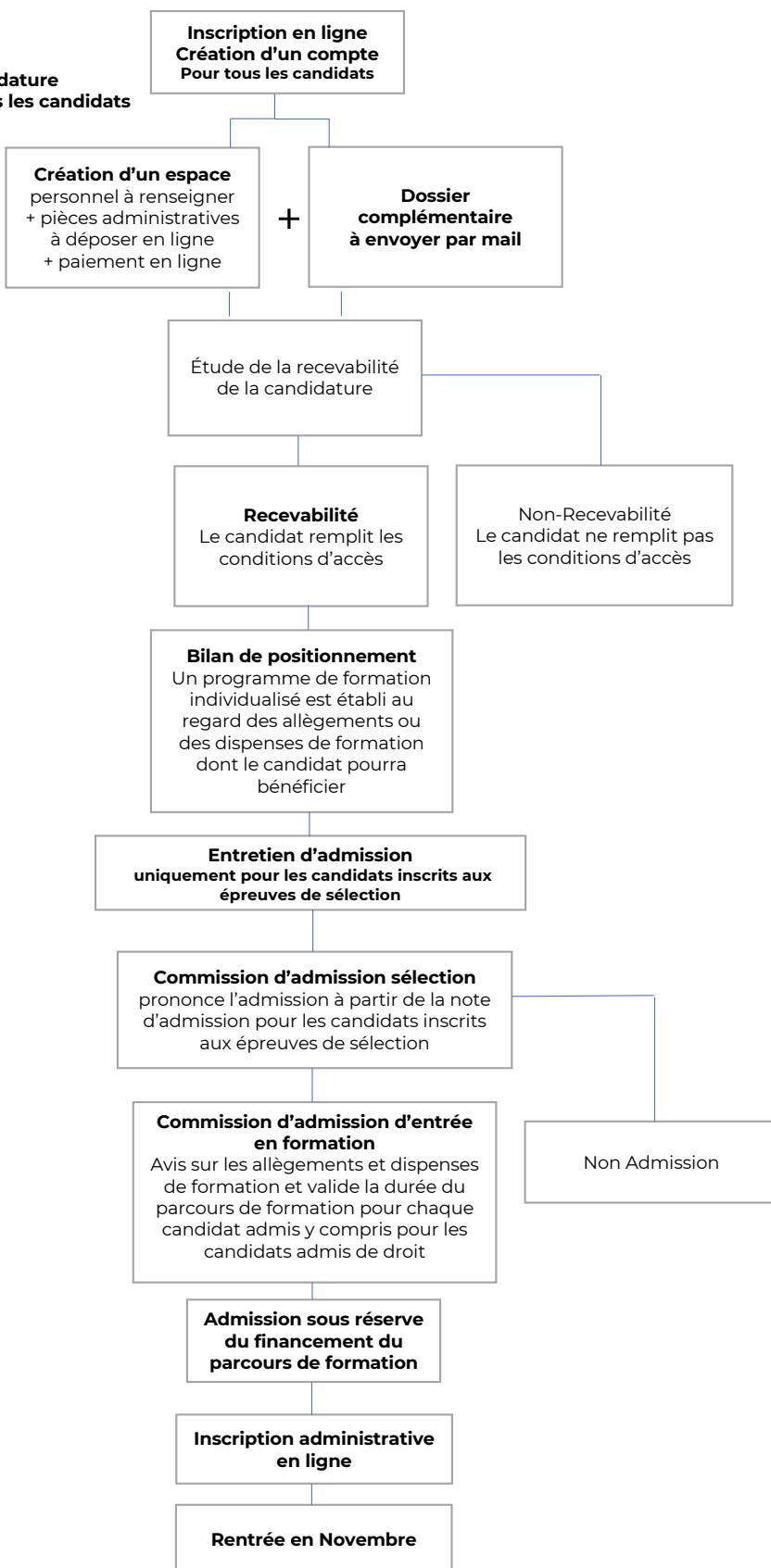
Dates des entretiens : **le 24 juin 2025**

Dates divulgation des résultats : **le 30 juin 2025**

Liste des documents à consulter et à conserver

- Procédure de candidature pour tous les candidats
- Référentiel professionnel

**Procédure de candidature
CAFERUIS pour tous les candidats**



**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
(CAFERUIS)**

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale et notamment au sein des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 de ce code.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être amené à travailler dans une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative et de responsabilités dont le degré varie selon sa position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. Il fait partie de l'équipe de direction.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale pilote l'activité de l'unité. Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité et l'évalue. Il met en place des partenariats et impulse le travail en réseau au service de l'activité de l'unité. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées (I) et notamment du projet personnalisé. Il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination des personnes et peut être amené à solliciter ou à collaborer avec leur entourage. Il s'assure de la qualité des projets individuels et collectifs.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure un rôle d'interface entre la direction et les équipes, entre plusieurs équipes et entre les équipes et les partenaires ou intervenants externes à l'unité. Il manage une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles et coordonne l'organisation du travail. Il assure le suivi de la gestion des ressources humaines et veille à la circulation de l'information au sein de l'unité d'intervention sociale. Il favorise une réflexion éthique et une démarche réflexive au sein des équipes.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale gère les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale. Il est garant de l'application du cadre réglementaire, de l'évaluation des besoins matériels et techniques pour les équipes et les personnes. Il élabore et/ou exécute le budget prévisionnel de l'unité d'intervention sociale, assure le suivi et rend compte de sa gestion.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il crée les conditions de participation de l'équipe et des personnes dans les phases d'élaboration et d'évaluation du projet de l'unité d'intervention sociale. Il s'assure de la cohérence des orientations entre les deux niveaux de projets. Il adapte et développe l'offre de services de l'unité d'intervention sociale en tenant compte de l'évolution des besoins des publics, du territoire, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques au cadre d'intervention et des transformations des politiques publiques.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale développe et apporte une expertise technique qui repose sur la connaissance des publics, des politiques publiques, des secteurs d'intervention, des modes d'intervention, du territoire et de l'intervention sociale.

Champs d'intervention

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif, du secteur public ou du secteur privé lucratif.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de l'inclusion sociale, de l'insertion professionnelle, de la lutte contre les exclusions, du handicap, de l'hébergement, du grand âge.

L'intitulé des postes occupés par l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être :

- chef de service ;
- responsable de service éducatif ou social ;
- cadre socio-éducatif ;
- responsable d'unité ;
- responsable de pôle ;
- adjoint de direction...